



AIM Healthcare and
social benefits
for all

SPECIAL BRIEFING

Novembre 2022

Chers membres,

Nous nous sommes malheureusement trouvés dans l'obligation de tenir notre Assemblée générale de novembre en ligne. De ce fait, la lettre d'information qui y est consacrée est moins attrayante que ce à quoi vous êtes habitués : nous ne pouvons partager que le contenu et ne disposons pas de photos. Cela montre aussi immédiatement que lors d'une Assemblée générale en ligne, il nous manque un élément très important : nos rencontres mutuelles, le contact avec l'autre. Heureusement, nous nous retrouverons en chair et en os à Genève en juin !

Même s'il était numérique, le contenu de nos rencontres n'était pourtant pas dépourvu d'importance. Et en réalité, avec le recul, il y avait un beau fil conducteur : l'avenir du mutualisme et de la solidarité.

Lors de la réunion commune, nous avons adopté une nouvelle stratégie pour l'avenir de l'AIM. Cette stratégie réaffirme nos principes directeurs et, sur cette base, détermine l'orientation et les priorités de notre travail. Compte tenu de cette stratégie, nous travaillons à un avenir sain pour l'AIM et ses membres. Pour ce faire, nous devons également nous renouveler et redéfinir un concept tel que la solidarité. Le séminaire sur l'implication des jeunes en a été un bon exemple. Il en va de même pour le thème « enjeux sanitaires et services basés sur le genre », qui était au cœur des préoccupations de la commission Amérique latine.

La réunion de la commission Afrique et Moyen-Orient a porté sur l'accélération de l'accès à la protection sociale malgré les crises. C'est sans doute dans cette partie du monde que réside le plus grand défi pour parvenir à l'accès universel aux soins de santé. Dans une solidarité mutuelle, les membres de l'AIM partageront leurs connaissances et leur expertise pour y contribuer dans les années à venir.

J'espère sincèrement que cette lettre d'information portera à nouveau ces thèmes importants à votre attention. Avec vous et sous la houlette d'un nouveau Présidium que nous élirons à Genève en juin, l'AIM travaillera dans les années à venir à façonner notre nouvelle stratégie et à établir fermement le mutualisme en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient ainsi qu'en Amérique latine.

Loek Caubo

Prochaines réunions statutaires

21 06 23 - 23 06 23

La prochaine assemblée générale de l'AIM aura lieu à **Genève** du 21 au 23 juin 2023.

"AIM Special Briefing" © 2022 est une publication biannuelle du Secrétariat de l'AIM.

Rédacteur: Marion von Wartenberg, VP de l'AIM et Secrétaire de l'AIM - Mise en page: Jessica Carreño Louro

L'AIM se réserve la propriété des droits d'auteur sur l'intégralité du texte de cette publication. La reproduction de courts extraits est autorisée moyennant mention de la source. La reproduction d'articles entiers requiert l'autorisation écrite préalable de l'AIM
AIM - Association International de la Mutualité - 50 rue d'Arlon - B - 1000 Bruxelles..

Phone : [+ 32 2] 234 57 00; Fax : [+ 32 2] 234 57 08; e-mail : aim.secretariat@aim-mutual.org



Commission Afrique et Moyen-Orient

La réunion de la commission Afrique et Moyen-Orient se termine par le séminaire « Accélérer l'accès à la protection sociale malgré les crises - quels leviers d'action ? »

La réunion de la commission a débuté avec la présentation des résultats de la visite du secrétariat de l'AIM au Maroc. Le secrétariat a rencontré la Mutuelle Générale des Postes et des Télécommunications (MGPTT), la Mutuelle Générale du Personnel des Administrations Publiques (MGPOP), l'Union Africaine de la Mutualité (UAM), la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), la Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM), le Laboratoire d'Analyses Médicales de la MGEN Maroc, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Mutuelle d'Action Sociale (MAS), le Centre d'Oncologie Majorelle et l'Hôpital International de Marrakech. Parmi les perspectives de la mission, on peut citer la recherche de partenariats internationaux en matière d'accès aux soins tant pour les adhérents de la MGPTT à l'étranger que pour les étrangers directement au Maroc ; le soutien à la coopération internationale avec des partenaires en Europe pour l'UAM ; la poursuite des échanges sur des sujets sur lesquels la CNOPS peut avoir des préoccupations communes et qui peuvent intéresser les mutuelles marocaines et africaines ; la discussion sur la possibilité d'avoir accès à la formation ; la présentation de la réorganisation interne de la MAS lors d'une prochaine Assemblée générale.

Thomas Kanga-Tona a ensuite présenté les actions de la conférence internationale mutualiste post-Dakar. Il s'agit notamment de plaider auprès des organisations internationales et des partenaires techniques et financiers concernés, de la création, de la diffusion et de la mise à jour d'un document de suivi des activités de promotion au niveau local, régional et international, des contacts entre l'AIM et les organisations sous-régionales, de la diffusion de la Plateforme de Lomé et de la Déclaration de Dakar lors d'événements nationaux, de la création d'un organe de régulation des mutuelles ou d'un partenariat mutuelle/PTF en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et du renforcement des liens entre les mutualistes et les organisations de la société civile. Ensuite, M. Walid Benazzouz, directeur général de la MGPTT a présenté cette dernière. La MGPTT compte 28 000 adhérents et 70 000 bénéficiaires et assure la couverture complémentaire de ses adhérents et de leurs ayants-droits. Les objectifs de cette mutuelle pour l'avenir comprennent l'élargissement du panier de services de la MGPTT, l'augmentation des remboursements, le déploiement de la politique de proximité et la mise en place d'un nouveau système informatique. La réunion s'est poursuivie avec le séminaire de l'AIM intitulé « Accélérer l'accès à la protection sociale malgré les crises - quels leviers d'action ? ». Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations-Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, a présenté le Fonds mondial de Protection sociale. Pour la moitié des pays de l'Union africaine, le financement de la protection sociale est difficile. Il faudrait y consacrer 15 % de leur PIB, d'où l'idée du Fonds mondial de Protection sociale, qui fait appel à la solidarité internationale pour combler ce manque, qui représente moins de 1 % du PIB des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE).

Stéphanie Lecharlier, chargée de mission Politique et Mobilisation citoyenne à SolSoc, représentant de Mon Assurance Santé Mutuelle (MASMUT), a présenté les actions de la société civile belge autour du Fonds mondial de Protection sociale. Pour SolSoc, il est important qu'un Fonds mondial soit accessible aux pays à revenu intermédiaire, et qu'il favorise la participation de la société civile dans la distribution des ressources de ces fonds ainsi que dans la mobilisation des ressources nationales pour favoriser l'accès à la protection sociale.

Damien Revault, chef de projet et expert en financement de la santé à l'Institut tropical et de Santé publique suisse (Swiss TPH) a indiqué que la COVID-19 avait fait naître des opportunités en termes de financement du secteur de la santé. Cependant, les crises récurrentes présentent des contextes difficiles pour la mise en place de la protection sociale, alors que l'assurance maladie se construit sur le long terme. Il faut convaincre les décideurs et les bénéficiaires, et renforcer les capacités humaines, infrastructurelles et institutionnelles. Le soutien extérieur est également un moteur de la protection sociale en termes de financement d'études, de recherche ou de formation.

La réunion s'est terminée par une séance de questions-réponses au cours de laquelle Martini Hagiefstratiou, chargé de mission au département des affaires européennes et internationales de Solidaris, représentant de Mon Assurance Santé Mutuelle (MASMUT), a remplacé Stéphanie Lecharlier.



Commission Amérique latine

Les enjeux de la santé et les services liés au genre en tête de l'ordre du jour

La réunion de la commission a été divisée en deux sessions. La première partie a porté sur les principaux enjeux sanitaires auxquels sont confrontés les membres de chaque pays. L'objectif était de mettre en évidence les préoccupations communes afin d'identifier des pistes de collaboration au sein de la commission pour les années à venir. La deuxième partie de la réunion a permis aux membres de discuter d'un autre sujet hautement prioritaire pour la région : l'implication et l'autonomisation des femmes. Les participants ont pu prendre connaissance de certaines des meilleures pratiques en Colombie et en Argentine.

En ce qui concerne les enjeux de la santé, des intervenants d'Argentine, de Colombie et d'Uruguay ont partagé leurs expériences nationales. Dr Alfredo Torres (UMU), Juan Piveta (CAM), Carlos Nemesio (FNAMMF) et Dr Elisa Torrenegra (Gestarsalud) se sont mis d'accord sur certaines nécessités primordiales pour l'avenir des soins de santé dans la région : assurer la durabilité des soins de santé et l'équité d'accès compte tenu de la demande croissante et des coûts liés au vieillissement mais aussi du prix de l'innovation et des produits pharmaceutiques ; s'attaquer à tous les déterminants sociaux de la santé ; parvenir à la reconnaissance des organisations de l'économie sociale et en particulier des mutuelles comme étant le meilleur modèle de prestation de services de santé. En conclusion de ces échanges, il a été convenu que la commission régionale de l'AIM ajouterait à ses priorités la reconnaissance des mutuelles et des assureurs de santé solidaires comme incarnant l'entité parfaite pour assurer l'articulation entre les prestataires et les communautés mais aussi pour garantir de meilleurs résultats en matière de santé et une plus grande durabilité du système.

La deuxième partie de la réunion s'est concentrée sur les

services revêtant une perspective genrée. Nora Landard, coordinatrice du comité pour l'égalité des sexes de la CAM, a expliqué qu'il était nécessaire de commencer par les organisations elles-mêmes, abordant au moins quatre dimensions de la vie organisationnelle. Elle a insisté sur la nécessité de commencer à reconnaître les inégalités existantes et d'essayer de rassembler des données sur celles-ci au sein de la mutuelle. Elle a également mis en évidence certains domaines prioritaires essentiels pour l'égalité entre les hommes et les femmes tels que : le financement du développement de l'autonomie (les microcrédits pour les femmes avec des intérêts moindres, le mentorat, l'apprentissage entre pairs, etc.), une économie de soins intégrée basée sur une perspective de droits, la consommation responsable et durable, l'identification des situations de violence et le développement de stratégies pour y faire face, ainsi que l'inclusion de la perspective de genre dans l'éducation. Elisa Torrenegra a présenté la manière dont les EPS (mutuelles) en Colombie s'attaquent aux risques sanitaires spécifiques aux femmes. Elle a décrit quelques programmes réussis comme « Ser Madre Hijo » pour les femmes enceintes et leur enfant, « Mujer Sana » qui suit le parcours du cancer du col de l'utérus et du sein, « VIH/SIDA » pour les femmes infectées, et « Ser joven » pour les filles et les jeunes femmes âgées de 10 à 24 ans. Elle a également souligné combien il est difficile, au-delà des services fournis, d'atteindre l'objectif de genre dans la gestion et le gouvernement des entités elles-mêmes. En conclusion, l'AIM a souligné qu'elle poursuivra son travail sur le thème du genre et plus particulièrement sur l'obtention d'une plus grande représentation et implication des femmes dans la gouvernance de ses membres.



Assemblée générale

L'AIM adopte une nouvelle stratégie

L'Assemblée générale de novembre a été organisée de manière virtuelle afin de garantir son déroulement dans les meilleures conditions. Cette Assemblée générale était la première à être organisée sous les nouveaux statuts de l'AIM.

Les membres de l'Assemblée générale se sont prononcés en faveur de l'adhésion de la MGPAP du Maroc comme nouveau membre de l'AIM. Le président de l'AIM, Loek Caubo, a remercié le président de la MGPAP, Moulay Brahim El Atmani, pour la confiance qu'il accorde à l'AIM et le nouveau membre a été accueilli par tous les membres de l'AIM.

Une autre pierre angulaire de l'avenir de l'AIM a été discutée et déterminée : une nouvelle stratégie pour l'AIM visant à devenir une organisation forte et professionnelle dirigée par ses membres, appréciée par ces derniers et respectée et reconnue par ses partenaires extérieurs. Un autre objectif consiste à s'efforcer d'assurer un avenir financier sain pour l'AIM. Les membres ont convenu que l'orientation future de l'AIM serait la suivante :

« Notre objectif consiste à protéger la santé de tous, mais aussi à développer et à défendre l'accès universel et durable à des soins de santé abordables et de qualité ainsi qu'à la protection sociale, sur la base de la solidarité et de la démocratie ».

La mise en œuvre de la stratégie sera préparée au cours du premier semestre de 2023.

Les vice-présidents ont fait part des priorités les plus importantes pour leurs régions, le groupe de travail sur les mutuelles ainsi que la communication. Pour la région Amérique latine, les réunions du Mont Blanc à Cartagena de las Indias ont été l'un des événements majeurs à noter, lors duquel des dirigeants de 24 pays du monde entier ont discuté du rôle des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces rencontres se sont conclues par une déclaration ainsi qu'une feuille de route pour les échanges futurs et le rôle de l'économie sociale et solidaire face aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux à venir.

Pour la région Afrique et Moyen-Orient, un séminaire sur le thème « Accélérer l'accès à la protection sociale malgré les crises – quels leviers d'action » était à l'ordre du jour. Le rôle de la solidarité internationale pour mettre les pays les plus

pauvres sur la voie d'un financement durable de la protection sociale a notamment été souligné lors de ce séminaire.

Pour la région Europe, la loi sur l'intelligence artificielle ainsi que l'Espace européen des Données de Santé continuent d'être à l'ordre du jour. Ces deux propositions législatives ont un impact majeur sur les membres de l'AIM et doivent donc être suivies de près. Le lobby européen actuel de l'AIM se concentre sur ces sujets. Un autre fait marquant à mentionner est la participation de l'AIM à un projet européen majeur appelé ASCERTAIN, qui se concentrera sur le développement de modèles de tarification pour les médicaments. L'AIM a été approchée par l'Université de Rotterdam en raison de ses travaux sur son modèle de tarification équitable.

Pour le groupe de travail sur les mutuelles, les travaux de la coalition internationale sur l'économie sociale et solidaire ont été mentionnés. En effet, l'OIT a adopté une résolution, l'OCDE a adopté des recommandations et le Forum économique mondial a également émis un rapport sur l'économie sociale. L'AIM poursuivra son combat en faveur d'une reconnaissance juridique des mutuelles au niveau européen.

Enfin, les avancées les plus récentes concernant la communication de l'AIM ont été présentées. Alors que sa portée sur Twitter et LinkedIn a augmenté, les publications sur les travaux de l'AIM ont également aidé les membres de l'AIM à suivre les activités du secrétariat. L'équipe de l'AIM est également en train de développer une stratégie de communication alignée sur la stratégie globale de l'AIM.

Les membres ont été informés de l'état des comptes de l'AIM au 30 septembre. Les scénarios financiers pour les années à venir ont également été proposés. Bien que les réserves soient encore suffisantes pour les années à venir, l'objectif consiste à atteindre une position financière stable en 2026. Une proposition a été adoptée pour augmenter la cotisation des membres de 2 % en 2023 et 2024. À cette fin, un nouveau budget a été proposé pour 2023 et 2024. Ce budget prévoit également des économies sur certaines des dépenses les plus importantes ainsi que l'indexation automatique des salaires.



Séminaire

Renforcer les bases solidaires de la protection sociale par le biais d'une meilleure et plus forte implication des jeunes

Le président de l'AIM, Loek Caubo, a démarré l'événement en posant la question centrale à laquelle les échanges devront répondre : comment le mouvement mutualiste et les systèmes de protection sociale dans leur ensemble peuvent-ils tirer le meilleur parti de l'élan actuel des jeunes pour stimuler la solidarité dans nos sociétés ? M. Caubo s'est déclaré convaincu du potentiel des jeunes générations et des organisations de l'économie sociale telles que les mutuelles pour rendre nos systèmes de protection sociale adaptés à l'avenir et ancrés dans la solidarité.

Après son introduction, il a procédé à un entretien croisé visant à recueillir le point de vue des générations plus âgées et plus jeunes sur le thème de l'évolution de la solidarité. Katja Cic, responsable de l'Organisation pour la Santé des Jeunes, a souligné le fait que la solidarité ne disparaît pas mais prend de nouvelles formes et que les jeunes sont aujourd'hui particulièrement actifs sur les réseaux sociaux. Elle a appelé à un engagement concret des jeunes, en leur permettant de contribuer par leur expertise et en les considérant comme faisant partie intégrante de toutes les étapes de tout processus décisionnel. Elle a encouragé les participants à favoriser la motivation des jeunes générations en utilisant leur passion et en l'orientant vers les domaines où leur participation est la plus nécessaire, comme la protection sociale. Barbro Westerholm, représentant d'AGE-Platform Europe, a parlé de l'importance de surmonter la discrimination liée à

l'âge qui, comme l'a souligné Katja, ne concerne pas seulement les générations plus âgées mais aussi les plus jeunes. Les préjugés se forment dès le plus jeune âge, M. Westerholm a recommandé de commencer à s'attaquer aux stéréotypes au plus tôt. Les personnes interrogées ont convenu de la nécessité d'un dialogue et de contact entre les générations, qui apprécie chaque génération pour sa valeur et la contribution précieuse qu'elle peut apporter.

Suite à cet échange transgénérationnel, une table ronde réunissant des organisations de protection sociale d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique a été organisée. Celle-ci a permis de montrer comment ces entités sont parvenues à une plus grande implication et participation des jeunes dans leurs structures et projets. Marleen Veldhuis-Buijsman, conseillère en communication à la Pensioenfederatie néerlandaise, a expliqué comment son organisation a réussi à transformer un sujet impopulaire pour les jeunes comme les retraites en un sujet plus mobilisateur. Alejandro Russo, vice-président de l'AIM pour la région Amérique latine, a décrit les engagements inclus dans le Pacte mutualiste de l'AIM pour une plus grande implication des jeunes, adopté il y a un an, et les activités développées par les membres de la région depuis lors. Benjamin Delfosse, secrétaire général de Latitudes Jeunes, et Mohamed Houssein, chef de projet de la même organisation de jeunesse, ont parlé des difficultés qu'ils ont rencontrées pour impliquer les jeunes et des aspects clés à

prendre en compte pour réussir. Enfin, Jean-Victor Ayité, directeur général du Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS) a présenté un projet ouest-africain sur le rôle des jeunes dans la protection sociale et la promotion de la santé. Au cours du débat, tous les intervenants se sont accordés sur quelques composants qui sont la clé d'une meilleure et plus grande implication des jeunes dans l'organisation de la protection sociale et dans tout projet : la confiance, l'implication concrète, la co-construction, la motivation, la passion, l'autonomisation, la valorisation et les contacts intergénérationnels.

Pour clôturer l'événement, Mahmood Al-Hamody, membre du Conseil des jeunes de l'OMS, et Sibylle Reichert, directrice exécutive de l'AIM, ont partagé quelques réflexions et conclusions. M. Al-Hamody a expliqué comment l'« arbre » de la participation concrète des jeunes doit rester vivant et prospère, en accord avec les composants mentionnés ci-dessus par les intervenants. Il a également lancé quatre appels à l'action : reconnaître les jeunes pour l'enjeu qu'ils représentent ; aboutir à un engagement concret ; créer des plateformes institutionnalisées pour communiquer ; et assurer la responsabilité et la transparence. Après lui, Mme Reichert a clôturé l'événement en soulignant la nécessité de donner confiance aux jeunes, d'abolir les cloisons et de donner aux jeunes les moyens de participer aux systèmes de protection sociale et de promouvoir la solidarité.